

CONFERENCE DE MAURICE BERTHE
donnée à l'occasion de l'Assemblée Générale du C.E.B., Flaran, 16 Mai 2004 :
« Cisterciens, prémontrés et bastides »

Notes prises par Jean-Paul Valois (non relues par le conférencier)

Sur le thème des relations entre cisterciens et bastides, la seule synthèse précédente est celle de Charles Higounet (1950) ; encore ne retient-elle que les contrats de paréage dans lesquels interviennent cisterciens ou prémontrés, et même plus précisément les « grands » paréages (avec les sénéchaux et comtes de Gascogne), délaissant les cas d'intervention de petits seigneurs, ainsi que ceux où les religieux sont intervenus seuls pour créer des bastides.

Localisation et importance du phénomène :

Les abbayes cisterciennes ont probablement fondé une centaine de bastides

Les bastides dont il est ici question se situent dans une région bien précise, pour la plupart dans un périmètre limité par la Garonne à l'Est, l'Adour à l'Ouest, le Tarn au Nord : c'est la zone de plus forte concentration d'abbayes cisterciennes. Sur les 40 abbayes connues, 18 n'ont pas participé au mouvement de création de bastides, 11 ont créé une seule bastide, 11 ont créé plusieurs bastides. Le gros des bastides créées par les abbayes sont en fait créées par le quart de celles-ci.

Au total 48 bastides ont ainsi été créées. Mais ce nombre est sous-évalué, il faudra sans doute le doubler. Grandselve par exemple a créé 8 bastides, plus 2 fondations jusque dans les quartiers de Toulouse, soit 10 fondations au lieu de 3 dans l'inventaire de Ch. Higounet. On ne doit pas être loin de la centaine de créations.

Chronologie et partenaires :

Pour les bastides qu'elles ont créées, les abbayes ont été à l'initiative du mouvement de création, la royauté n'est intervenue que peu à peu.

Les bastides cisterciennes ont été créées entre 1252 et 1325. Charles Higounet attribuait un rôle prépondérant à la royauté capétienne, considérant qu'elle était à l'initiative du mouvement, que les grands seigneurs avaient élaboré une riposte, la petite aristocratie était ignorée. Aujourd'hui, on accorde un rôle plus important que naguère aux conditions économiques et sociales.

Les trois premières fondations sont dues aux abbayes de Combelongue et de Boulbonne, fondées 3 à 4 ans avant la première intervention du roi de France. La quatrième fait intervenir le roi dans un contrat de paréage, mais l'initiative est due à l'abbé. Entre 1249 et 1273 se produisent 13 paréages, dont 6 avec les comtes de Foix ou de Comminges, et 7 avec Alphonse de Poitiers. A partir de 1273, et jusqu'en 1294, on dénombre 21 fondations, dont 15 avec le sénéchal, seul ou avec un comte local. Parmi les 10 fondations suivantes, 9 font intervenir le sénéchal Eustache de Beaumarchais.

Le mouvement de fondation a donc débuté sans les capétiens, qui ont pris le train en marche ; leur rôle est allé croissant au long de la période considérée. La contre-offensive des barons est démentie par l'examen attentif des faits.

On relève aussi que dès mai 1253, l'abbé de Belleperche et le comte de Toulouse se partagent pour moitié les dîmes des terres que les moines ont transmises ou concédé pour les mettre en valeur. « S'il advient que la population se rassemble (« congregare ») pour constituer un village », les deux signataires s'accordent pour constituer une chapellenie, c'est à dire pour prélever les revenus correspondant à une église.

Si les abbés agissent seuls, ou avec un seigneur local, dans la plupart des cas, on constate un échec à terme. Les bastides qui ont prospéré sont celles fondées avec le paréage des capétiens : l'apport de la monarchie est décisif, mais une part essentielle revient aux abbés qui sont les promoteurs.

La recherche des promoteurs permet de s'interroger sur les motivations : les sénéchaux représentant le roi sont extérieurs à la région. Quand ce sont les abbés et les seigneurs locaux qui ont l'initiative, on doit envisager des raisons internes, inhérentes aux sociétés locales.

Motivation

L'idéal cistercien de vie autarcique au désert, impliquant une exploitation directe des terres et un refus des taxes et dîmes, ne s'est pas avéré viable. La survie a été assurée par un recours à l'exploitation indirecte, avec perception de taxes. Outre les difficultés internes (économie, recrutement), les moines ont dû affronter une pression sociale externe : les vastes domaines sous-employés étaient convoités par les paysans des alentours manquant de terres. Pour le pouvoir royal, c'était une occasion d'étendre peu à peu son emprise sur la région.

Les cisterciens ont recherché une vie au désert, et donc des terres éloignées des lieux occupés et de la fréquentation des hommes. Les terres qu'ils possèdent proviennent de dons. Ils appliquent la règle de St Benoît (simplicité, solitude, pauvreté).. Ces principes les conduisent à cultiver les terres eux-mêmes, et à s'adjoindre des frères convers, auxiliaires qui permettent l'exploitation directe de terres. La charte de charité de 1134 définit ce que chaque abbaye peut posséder : des granges conservent le fruit de leur récolte.

Mais la réalité est différente des principes. Il n'était en fait pas nécessaire de tout défricher car il existait préalablement un habitat semi-dispersé et en partie exploité (cazals, bordes...). Les moines n'ont défriché que le strict nécessaire pour la vie de l'abbaye. Les quelques habitants de ces espaces ont été déplacés : le désert a été créé, certes hors des agglomérations existantes. Derniers venus, les cisterciens ont dû se contenter des territoires laissés libres par les bénédictins dont l'implantation était antérieure : immense forêt de Bouconne, ou de Moissac, environ 100 km x 40, ou encore forêt s'allongeant de l'est à l'ouest du Comminges au Béarn. Les bénédictins ont fondé des sauvetés, les cisterciens des bastides.

Le projet cistercien initial était un refus de la seigneurie classique, donc de la base du féodalisme. Celui-ci distingue des gens qui prient et qui combattent, tous deux entretenus par ceux qui travaillent. Le régime cistercien n'a pas duré, il était en fait voué à l'échec. Les bastides ont été une solution : à compter du XIII^{ème} siècle, leur création a correspondu à un renoncement à la règle pour pouvoir durer.

La règle impliquait en effet qu'il n'y ait pas d'habitat villageois, ni de revenus. Les clunisiens ont très peu participé à la création de bastides car, ayant participé à la création de sauvetés, ils n'avaient plus de terres à donner. La règle cistercienne excluait aussi l'exercice de la police, de la justice et la perception de droits de moulin, des dîmes et des prémices sur les églises. Les moines cisterciens s'obligeaient à tout faire en exploitation directe.

Les cisterciens refusaient tous les avantages du siècle. Comment survivre ? Il fallait concevoir un système nouveau, original, une organisation autarcique reposant sur une haute technicité, pour passer le seuil de rentabilité dans la production de produits de qualité. Le domaine de l'abbaye de Grandselve comptaient 25 000 hectares ; or l'abbaye ne comptaient que quelques centaines de frères convers. L'exploitation était organisée par un réseau de granges, 6 à 25 par abbaye ; elle consistait en polyculture et élevage, avec éventuellement une spécialisation. Les frères convers devaient constituer une main-d'œuvre gratuite et motivée.

A la fin du XII^{ème}-début du XIII^{ème}, c'est-à-dire 60 ans seulement après la fondation du mouvement, apparaissent les premières entorses. Il y a alors introduction d'une main d'œuvre salariée avant même la crise de recrutement des convers. Les moines prélèvent des dîmes et des cens à Grandselve, qui possède 15 églises, et des territoires marginaux sont concédés à des paysans tenanciers. Certaines abbayes (Berdoues) pratiquent le prêt sur gage. C'est par le crédit que cette abbaye a constitué une partie de son patrimoine : en cas d'impossibilité de rembourser, les terres de l'emprunteur devenaient possessions de l'abbaye qui joue ainsi le rôle de banquier.

Il y a donc transformation profonde des structures agraires des abbayes et des granges. Elles passent à l'exploitation indirecte de type féodal, avec prise de cens. C'est un alignement sur le féodalisme et sur les autres ordres religieux. Mais les cisterciens ont gardé une partie de leur territoire en exploitation directe au moins jusqu'au XIV^{ème} siècle.

Les cisterciens n'ont en fait pas vraiment cherché à augmenter leurs revenus, mais à maintenir le niveau de ceux-ci, pour sauver ce qui pouvait l'être. La belle organisation du XIII^{ème} siècle est apparue non viable, d'autant qu'un manque de convers s'est fait sentir par suite du

développement des ordres mendiants. La crise était aggravée par d'autres facteurs : baisse du prix du grain, hausse des salaires, affaiblissement de la discipline, augmentation du train de vie et des dépenses somptuaires.

A la crise interne s'ajoutait une crise externe. A l'extérieur, le problème était double : augmentation démographique et économie inadaptée. Les cisterciens n'ont pas proposé un territoire vierge : par leurs soins il avait été défriché, l'élevage extensif n'avait pas appauvri les terres, les voies d'eau étaient équipées, il y avait des chemins. La superficie moyenne de 35 des communes correspondantes est de 1970 ha, 15 communes seulement sont inférieures à 1500 ha [il a été prouvé sur Beaumont de Lomagne que la superficie de la commune actuelle a été constante dans le temps et n'a pas varié depuis le Moyen-Age]. Ces surfaces permettaient l'installation d'une bastide. Les plus petites ne sont pas devenues bastides-marché mais bastides agricoles.

Alphonse de Poitiers et les Sénéchaux voulaient faire pénétrer l'influence royale. Ils avaient donc ce faisant la tentation de préparer à long terme le rattachement au domaine royal. Les bastides étaient l'occasion d'intégrer des territoires au domaine royal. C'étaient des sortes d'enclaves seigneuriales, pour draîner au profit du roi activités et ressources. Le Sud-Ouest était le dernier grand domaine qui échappait au domaine royal. Cette politique s'achèvera à la fin du XV^{ème}. C'était aussi le seul moyen d'étendre l'influence de Toulouse qui n'avait pas d'arrière pays ; la ville comptait 40 000 h vers 1300.

Les marchés.

Le système féodal qui permet aux paysans d'écouler librement leurs excédents mais prélève des taxes est le véritable créateur des marchés, qu'il facilite en propageant une monnaie plus accessible. Les marchés ruraux permettent d'alimenter les grandes villes. Les bastides confortent la mise en place des marchés. Dans la zone concernée, elles ont eu un rôle important, comblant des vides dans la carte des marchés.

Dans cette période, la croissance a été au départ purement agraire, mais assez vite elle a atteint une dimension urbaine par la création de sites d'échanges, d'un réseau dense de marchés ruraux où se développaient des activités économiques diversifiées d'artisanat et de commerce. Les villes neuves ont été un trait d'union entre ville et campagne. C'étaient en fait des bourgades marché, qui fonctionnaient comme une « pompe » captant les excédents des campagnes. Les villes importantes au XIII^{ème} sont Montauban et Toulouse, accessoirement Tarbes. Elles centralisent les opérations économiques. Les villes neuves sont en lien avec la ville capitale, celle-ci joue le rôle d'un marché central par rapport aux marchés ruraux, elle prend en charge le commerce à grande échelle ou international. Toulouse et Montauban étaient des villes royales. D'où l'intérêt pour les bastides.

Avec le temps, les redevances féodales sont de plus en plus monétarisées. Le féodalisme a laissé aux paysans la liberté de vendre leurs excédents, au lieu de les capter (comme le faisait la société romaine ou actuellement les sociétés musulmanes). La création des marchés intervient dans ce contexte.

Avec le temps, il y avait de plus en plus de paysans produisant un excédent. De leur côté, les seigneurs étaient à la fois producteurs et percepteurs de dîmes. Cette époque a été celle d'une expansion sans précédent de l'économie mercantile. Les seigneurs ont institutionnalisé le marché pour augmenter leurs profits par suite des monopoles, des taxes, des droits de place. Il est arrivé que l'on contraigne les paysans à aller au marché.

Tout était bon pour capter les excédents du produit marchand. Les chartes de bastides institutionnalisent le marché mis en place par les nouvelles structures seigneuriales. Le marché est un élément décisif, inhérent au système féodal à compter du XI^{ème} ; il joue un rôle régulateur, et permet de diffuser la monnaie. A l'époque carolingienne, la monnaie était forte et restreinte ; pendant l'époque capétienne qui lui succède sont frappées des monnaies féodales locales, de valeur plus faible, mais plus largement diffusées. Il y a donc augmentation de la masse monétaire en circulation. Cette nouvelle donne économique est parfaitement adaptée aux besoins des ruraux. Le féodalisme est aussi le marché de la terre et du travail salarié en complément au labour. Il y a donc mutation économique. Les bastides cisterciennes sont le prototype des villes marché.

J. Petrowiste montre que sur 229 marchés de la Gascogne, 80 étaient liés aux bastides à la veille de la peste noire. Dans le Gers, sont dénombrés 65 marchés et 40 bastides dont 21 cisterciennes. Dans ce secteur, les bastides représentent donc 60 % des marchés, et localement

100%. Quand débute l'apparition des bastides, il y a sous-équipement en marchés dans cette région ; on en compte 25 au plus, mais 65 quelques années plus tard. Il faut donc relever la carence locale des grands féodaux, et le retard de développement dans les échanges. Mais la responsabilité des cisterciens apparaît dans le refus des dîmes (pas d'excédent à écouler), le refus des rentes en nature, la faiblesse de la main d'œuvre, et le système autarcique peu productif.

Quelques marchés suffisaient à répondre aux besoins du XII^{ème} siècle. Les cisterciens et prémontrés ne sont passés au marché que lentement. Au XIII^{ème}, les cisterciens ont pris conscience de la nécessité de conduire à son terme leur insertion, en créant des marchés dans des bastides. On a aussi créé des ports, des lieux de péage ; la royauté a fourni techniciens et arpenteurs. Il en est résulté une nouvelle carte de la géographie commerciale.

Profonde mutation des structures agraires.

Les bastides ont désamorcé la crise sociale en offrant une réforme agraire sous la pression des brigandages, qui sont interprétés comme expression d'une lutte sociale.

Dans la Gascogne, les tensions sociales étaient vives, on peut parler de crise sociale. Les bastides sont un moyen de désamorcer la crise agraire. M. Mousnier a montré qu'à Grandselve des conflits sociaux opposent à partir de 1250 l'abbaye à tous les villages alentour. Les bastides manquent de terre, elles sont à l'étroit. En témoignent les actes de procès, les arbitrages et amendes, à propos de voies de fait exprimant le ressentiment paysan.

Les conflits éclatent car les communautés manquent de terre et empiètent sur les terres du monastère, rossant ou tuant les moines. Ces actes sont répétitifs. Grandselve demande donc la protection du pape. Il s'agit de violences sociales plutôt que de brigandage. Ce sont des conflits pastoraux. C'est un problème d'espace vital : les 25 000 ha de Grandselve sont sous-exploités, alors que tout autour les communautés sont trop nombreuses. Il y a trop de paysans sans terre. Les Consuls organisent les revendications, le brigandage est structuré. Cette situation explosive est un trop-plein prêt à se déverser sur les granges cisterciennes. Créer des bastides est donc un moyen de relâcher la pression démographique.

Les domaines cisterciens peuvent être vus comme des latifundia : grands domaines partiellement exploités, archaïques, improductifs, et socialement nuisibles. Les bastides au contraire permettent l'accession à la petite propriété de milliers de paysans. C'est une réforme agraire et une réforme des échanges.

Il faut en résumé réhabiliter le rôle des abbés dans la création des bastides, alors que l'archaïsme des structures commerciales peut leur être partiellement attribué, et celui des structures agraires entièrement.

Réponses de Maurice Berthe aux questions

En trois siècles, la population a triplé ; elle a doublé en 150 ans dans cette zone. Tarbes était constamment en guerre contre les communautés voisines, des conflits sont consignés aussi en Navarre. Au XIII^{ème} siècle sont commises des exactions pour survivre, produisant une sorte d'anarchie.

La densité de population maximale en France est atteinte au XIV^{ème} siècle avec 100 h/km². La densité est bien sûr globalement plus forte au XIX^{ème}, mais alors elle englobe la population des villes : de sorte qu'en fait les campagnes sont moins peuplées au XIX^{ème} qu'au XIV^{ème} siècle. A cette époque, on voit alors la réapparition des famines car des denrées spéculatives (pastel) sont en outre effectuées au détriment de la production des denrées alimentaires.

Références utilisées :

Charles Higounet, 1950, dans Villages et paysages neufs du Sud-Ouest
B. Barrière, 1985, L'économie cistercienne dans le Sud-Ouest de la France, Flaran
M. Mousnier, 1982, thèse de 3^{ème} cycle, non publiée
M. Mousnier, 1997, thèse d'habilitation portant sur la Gascogne Toulousaine
J.M. Garric.